

RAPPORT D'AUDIT INTERNE

Premier trimestre 2018

Monsieur le Directeur Général,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif au premier trimestre de 2018 sur la gestion financière et la passation des marchés du budget concernant le projet CEA / MEM.

Conformément à la Charte d'audit interne du projet CEA/MEM, le présent rapport a été soumis au comité d'audit interne pour examen.

▪ RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSION

Les travaux d'audit ont été axés principalement sur la mission d'assurance.

Le champ de ces travaux incluait l'examen des documents de passation de marchés et de gestion financière.

Nous avons par ailleurs, effectué cette mission d'audit selon les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et au Code de déontologie établis par l'Institut des auditeurs internes (IIA), en tenant aussi compte des dispositions de la Charte d'audit interne du projet CEA / MEM.

Cette mission d'assurance avait pour objectif les actions suivantes :

- veiller au bon fonctionnement de la gestion financière,
- évaluer la gestion financière du budget,
- évaluer la passation des marchés ;
- et formuler des recommandations nécessaires à l'optimisation du processus de gestion financière et de passation des marchés

Ainsi la mission s'est déroulée comme suite :

1. Suivi des travaux de la mission audit interne 2017

1.1 La passation des marchés

▪ Consultation de fournisseurs à l'échelle National (CFN)

L'audit interne du 16 février 2018 sur l'exercice 2017 a recommandé au Service de Passation de Marché d'amender le manuel pour d'autres procédures notamment la CFN.

Le responsable a déjà pris des mesures afin de traiter ce point.

▪ La lettre de marché d'acquisition de fourniture de carburant

L'audit interne du 16 février 2018 sur l'exercice 2017 a recommandé à l'audit de rencontrer les responsables pour récupérer les dossiers signés et les archiver.

Le responsable a suivi les recommandations. Les dossiers ont été signés et archivés.

▪ Le marché d'acquisition de logiciel TOM PRO

L'audit interne du 16 février 2018 sur l'exercice 2017 a révélé une insuffisance de documents dans le classeur du marché.

Le service de passation de marché avait indiqué que des travaux étaient en cours en vue de traiter cette question.

L'Unité d'audit a noté que les travaux ont été réalisés.

▪ Le marché d'acquisition de fournitures de bureau

L'audit interne du 16 février 2018 sur l'exercice 2017 a recommandé au Service de Passation de Marché de récupérer la lettre de marché visée par les directeurs et la facture.

Observation : La lettre de marché concernant l'acquisition de fourniture de bureau pour le compte du projet CEA est retournée au Service de Passation de Marchés signée par les directeurs et archivée. Cependant la facture du fournisseur n'y était pas.

Le responsable a indiqué que la copie de la facture du fournisseur est rangée dans le classeur gestion des contrats.

L'audit a recommandé que la facture relative à cette opération soit rangée dans le dossier.

1.2 La gestion financière et comptable

▪ **Les Demandes de Remboursements de Fonds (DRF) à établir**

L'audit interne du 16 février 2018 sur l'exercice 2017 a recommandé que le responsable retrouve les pièces justificatives manquantes et établisse des états de dépenses et un état récapitulatif de l'année 2017 pour les demandes de remboursement des fonds.

Observation : Nous avons obtenu un rapport de synthèse des résultats atteint présenté et visé par l'Association des Universités Africaines (AUA). Les résultats réalisés sont évalués à 60 863 €. Ces résultats correspondent à des indicateurs de performance.

Le responsable a indiqué que ces résultats feront l'objet de décaissement bientôt.

▪ **La subvention à recevoir - d'exploitation carburant COPIL**

L'audit du 16 février 2018 sur l'exercice 2017 a recommandé au Responsable Administratif et Financier de conserver une copie des pièces justificatives dans ses archives.

Le responsable a indiqué que les pièces justificatives existent, mais ont été sorties du classeur pour traitement.

L'audit a recommandé que les pièces justificatives relatives à cette opération soient rangées dans le dossier.

▪ Les préfinancements INP-HB

L'audit du 16 février 2018 sur l'exercice 2017 a recommandé que le responsable ait une copie des pièces justificatives dans ses archives.

Le responsable a suivi les recommandations. Les pièces justificatives existent.

▪ La CNPS

L'audit du 16 février 2018 sur l'exercice 2017 a recommandé au responsable de prendre toutes les dispositions nécessaires pour rendre effectif la déclaration du personnel à la CNPS et de s'assurer auprès de l'ACP de l'effectivité des règlements des cotisations dues.

Le responsable a suivi les recommandations. La déclaration du personnel à la CNPS du 30 juin au 31 décembre 2017 est effectivement disponible dans le dossier des salaires.

▪ La rémunération due – Personnel

L'audit du 16 février 2018 sur l'exercice 2017 a recommandé au responsable d'établir les bulletins de paie et le livre de paie.

Le responsable a suivi les recommandations. Les bulletins de paie et le livre de paie du 30 juin 2017 au 31 décembre 2017 ont été établis et archivés dans le dossier des salaires.

1.3 La gestion budgétaire

L'audit du 16 février 2018 sur l'exercice 2017 a recommandé au responsable de veiller au respect des lignes budgétaires et pour toutes modifications de se référer aux règles de gestion du projet CEA telles que mentionnées dans le manuel de procédures.

Le responsable a suivi les recommandations. Les dépenses ont été correctement imputées aux lignes budgétaires du projet CEA – MEM.

2. Examen des travaux menés par l'audit interne du premier trimestre 2018

2.1 La passation des marchés

Le plan de passation de marché a prévu un nombre de contrat dans le premier trimestre de 2018 :

- a. Un marché par CFN concernant un contrat d'assurance maladie pour le personnel dédié au projet CEA.
Le responsable a indiqué que le processus de sélection du prestataire est en cours.
- b. Un marché par CFN concernant un contrat de recrutement de prestataire pour la restauration dans le cadre des ateliers et missions.
Le responsable a indiqué que ce marché n'a pas été enclenché au regard de l'existence d'un prestataire au sein de l'INP HB auquel le projet souhaite recourir.
- c. Un marché par Sélection au Moindre Coût (SMC) concernant la sélection d'un cabinet en vue de la réalisation de l'audit externe du projet CEA MEM.
Le responsable a indiqué que le cabinet MOHE Audit & Conseil a été sélectionné depuis le 23 mars 2018 pour l'audit externe des exercices 2016, 2017 et 2018. Cependant le dossier de sélection du cabinet est en cours de finalisation.
- d. Un marché par Sélection de Qualification des consultants (QC) sans AMI concernant la sélection d'un prestataire pour la production d'un film institutionnel et la réalisation de six (06) campagnes de publicité en vue de développer une campagne de sensibilisation.
Le responsable a indiqué que les termes de référence relatif à cette activité n'ont pas encore été transmis au SPM.
- e. Un marché par QC sans AMI concernant le recrutement de consultant en vue d'une formation en e-Learning.
Le responsable a indiqué que les termes de référence relatif à cette activité n'ont pas encore été transmis au SPM.

2.2. La gestion financière et budgétaire

L'Unité de l'audit interne a noté que la gestion financière et la gestion budgétaire du premier trimestre 2018 pour les activités allant du 01 janvier au 31 mars 2018 ne présentaient pas d'anomalie. Elle fournit l'assurance que l'unité de gestion du projet CEA/ MEM va dans la bonne direction en vue de fournir les prestations attendues.

3. Suivi des travaux de l'audit externe du 30 avril 2018

3.1 La passation des marchés

L'audit externe a constaté que le projet n'a pas soumis à l'autorisation préalable du Ministre en charge des marchés publics.

L'audit a recommandé au projet de soumettre chaque marché de gré à gré à l'autorisation préalable du Ministre en charge des marchés publics.

L'audit a recommandé au projet le respect des directives de la Banque en matière de publication des conclusions des marchés de gré à gré.

Le responsable a déjà suivi cette recommandation qui sera mise en œuvre pour les marchés de gré à gré à venir.

3.2 La gestion financière et budgétaire

L'audit externe a constaté que toutes les pièces justificatives afférentes aux dépenses n'étaient pas jointes au même dossier.

L'auditeur a recommandé que l'ensemble des pièces justificatives relatives à une opération puisse être rangées dans un même dossier.

L'Unité de Coordination du Projet en a pris acte et veille à l'application de cette recommandation.

Conclusion :

Les résultats des travaux d'audit menés au cours de la période allant du 01 janvier au 31 mars 2018 visée dans le présent rapport ont montré que, de manière générale, les recommandations ont été suivies et mises en œuvre.

Aucun problème n'a été relevé en ce qui concerne le processus de gestion financière et de passation des marchés.

Yamoussoukro, le 28 mai 2018

Le rapporteur et chef de mission



DJEHA Kouadjalain Josué